



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 29 août 2007  
N° CERTA-2007-AVI-382

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

**Objet : Vulnérabilité d'Emacs**

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-382>

---

## Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-382
Titre	Vulnérabilité d'Emacs
Date de la première version	29 août 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin Ubuntu USN-504-1
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

### 1 Risque

Déni de service à distance.

### 2 Systèmes affectés

GNU Emacs 21.

### 3 Résumé

Une vulnérabilité dans le traitement de certaines images par Emacs 21 permet à un utilisateur malveillant de réaliser un déni de service à distance.

### 4 Description

Le logiciel Emacs 21 ne traite pas correctement les images au format GIF. Un utilisateur malveillant peut inciter un utilisateur légitime à ouvrir une image spécialement conçue qui arrête inopinément le programme (*crash*).

## 5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## 6 Documentation

- Bulletin de sécurité Debian DSA-1316-1 du 21 juin 2007 :  
<http://www.debian.org/security/2007/dsa-1316>
- Bulletin de sécurité Mandriva MDKSA-2007:133 du 21 juin 2007 :  
<http://www.mandriva.com/security/advisories?name=MDKSA-2007:133>
- Bulletin de sécurité Ubuntu USN-504-1 du 28 août 2007 :  
<http://www.ubuntu.com/usn/usn-504-1>
- Référence CVE CVE-2007-2833 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2007-2833>

## Gestion détaillée du document

**29 août 2007** version initiale.